

L'heure de la rentrée scolaire a sonné. Le spectre d'une fermeture de classe s'est éloigné pour cette fois.

L'été, malgré une météo compliquée au début, a été très riche en événements, qu'ils soient proposés par la commune ou les associations. Je ne peux que remercier à nouveau tous les bénévoles qui s'investissent pour proposer des animations, des festivités, toujours renouvelées, créatives et appréciées de tous. La période est aussi très chargée pour les commerçants qui mettent tout en œuvre pour satisfaire une population locale et touristique et participer à l'aspect accueillant de Mens. Qu'ils en soient également remerciés à travers ces lignes.

Les dernières nouveautés de la commune cet été :

- ⇒ Une animation très réussie, les Trièvides : Mens et des communes alentours se sont confrontées dans des rencontres sportives originales et accessibles à tous, avec un esprit de partage et de plaisir.
- ⇒ L'auberge et ses nouveaux gérants ont partagé leur plaisir et leur passion avec de nombreux clients enchantés. Ils commencent à faire rayonner Mens au-delà des limites de la commune.
- ⇒ Les travaux de la rue des Alpagnes sont presque terminés, avec des réseaux d'eau, d'assainissement, d'éclairage public neufs. Un nouveau revêtement et des stationnements plus sécuritaires facilitent le partage de l'espace. Les finitions végétales se feront cet automne, et embelliront cette entrée de bourg.
- ⇒ Un parcours patrimonial dans Mens retrace l'histoire des lieux et des bâtiments. C'est un outil touristique, mais les mensois en apprennent aussi plus sur leur commune.
- ⇒ Un parcours d'orientation à l'étang de pêche, conçu avec l'appui des instances fédérales, continue de développer ce site comme un lieu de rencontre entre les pêcheurs, les marcheurs, les personnes qui pique-niquent, des sportifs qui pratiquent leur activité et les agriculteurs.
- ⇒ Une évolution du traçage au sol améliore la sécurité et facilite le multiusage des déplacements dans Mens.

Pour cet automne, nous allons réaliser :

- ⇒ La fin de la rénovation énergétique de la mairie et d'Un lieu sur terre.
- ⇒ La réfection du toit de la mairie.
- ⇒ La mise en place et la signalétique de la zone de rencontre et de la zone piétonne dans le centre ancien.

Et nous allons lancer les dossiers pour les prochaines réalisations importantes dans les domaines de l'habitat et de la rénovation de l'espace public, mais aussi les travaux de l'église et du temple, l'assainissement de Menglas et de Préfaucou.

Du travail pour les élus cette rentrée, mais toujours dans l'écoute et la concertation.

Les commissions sont toujours ouvertes à de nouveaux participants pour apporter vos points de vue et vos expertises.



Fresque peinte lors de Festi'Street sur le mur de l'ancien silo.

02	INFOS MUNICIPALES
07	VIE DU VILLAGE
12	COIN DES ASSOCIATIONS
14	EXPRESSION DE LA MINORITÉ
15	COURRIER DES LECTEURS
16	ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT

POLITIQUE DU LOGEMENT À MENS : EN CETTE RENTRÉE, OÙ EN EST-ON ?

7
Phase opérationnelle et début des premières actions

Depuis le début du mandat, la municipalité travaille activement à une politique du logement.



POURQUOI ?

Mens connaît une crise du logement aiguë : forte demande (attractivité de la commune, séparations), peu d'offre (proportion de propriétaires occupants élevée, beaucoup de logements vides et de résidences secondaires, peu de location, pas assez de logements sociaux et, de plus, un turn-over faible). La situation est aggravée par plusieurs facteurs : loyers élevés, passoires thermiques, offre plutôt de grands logements alors que la demande porte majoritairement sur de petits logements ... mais aussi sur de nouveaux types d'habitat.

COMMENT ?

Grâce à **Petite Ville de Demain**, Mens dispose d'un diagnostic très complet sur l'habitat et d'un programme cohérent d'actions complémentaires en faveur du logement, loin du fantasme d'un seul mode de logement qui viendrait tout bouleverser. Ce programme tient compte des caractéristiques de Mens et du bassin de vie, des besoins des habitants et des exigences de sobriété foncière. La priorité est donnée à la rénovation et à la lutte contre la vacance en centre bourg.



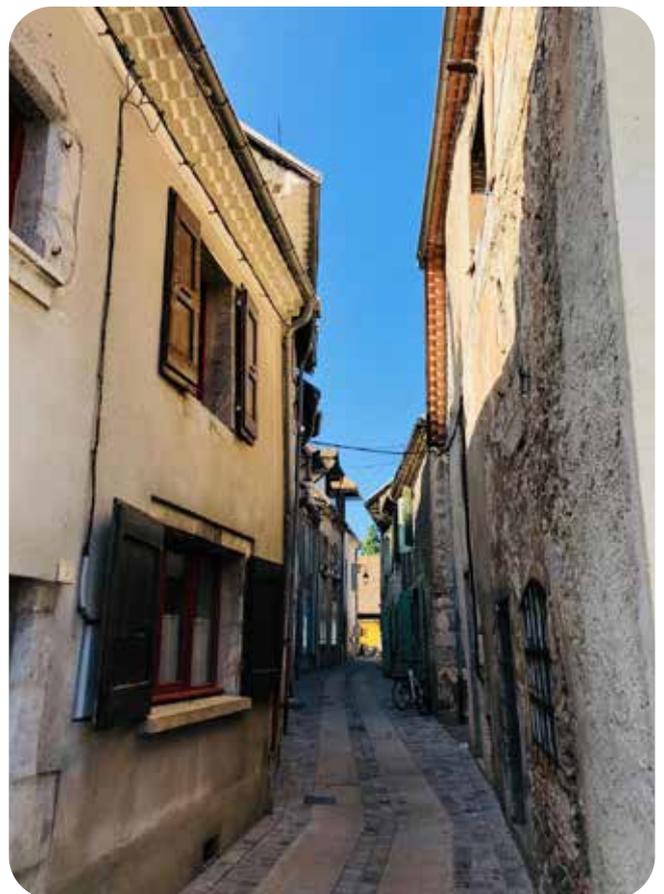
L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU), lancée pour 5 ans en septembre 2023, a déjà permis près d'une trentaine de contacts, aboutissant actuellement aux premières aides aux propriétaires notamment pour la rénovation énergétique (voir page 5). Une rencontre avec les

seniors aura lieu cette automne afin de mieux faire connaître les aides à l'adaptation des logements. Une étude sur la vacance se poursuit, l'objectif étant de relancer les propriétaires de logements vraiment vides pour qu'ils bénéficient d'aide (diagnostic, conseils et aides financières), notamment pour remettre des logements sur le marché.

Nous soutenons activement **les chambres solidaires, action menée par la communauté de communes du Trièves**, qui permet à des personnes âgées de proposer une chambre à des jeunes.

Trois journées d'animations sur l'habitat, bien suivies, ont eu lieu, avec les Habiles, sur l'habitat participatif (où les futurs habitants participent à la conception de logements groupés avec des communs) et sur l'habitat inclusif (adapté aux personnes âgées ou porteuses de handicap). En mars les seniors ont répondu présent et ont contribué à la réflexion. En octobre, la question du foncier du centre bourg et du Pré Colombon sera travaillée. **Cette concertation aboutira à un projet cadre de l'habitat à Mens, en cours de rédaction.**

Un travail sur l'habitat avec les étudiants de master 2 de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble pendant toute l'année scolaire 2024-2025 devrait nous aider dans la réflexion en ouvrant des portes, en élargissant notre horizon.



RÉVISER LE PLU : UNE NÉCESSITÉ

La révision du PLU, Plan Local d'Urbanisme, et du SPR, Site Patrimonial Remarquable, a démarré. Elle est grandement motivée par l'habitat : besoin de trouver un juste équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique, en assouplissant certaines règles patrimoniales, renforcement de la transition écologique et réponse au besoin de logement dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (objectifs du PLU), anticipation en matière de sobriété foncière (stratégie de densification, modification de l'aménagement du Pré Colombon, promotion des habitats participatif, inclusif, léger) ... La réunion publique de lancement, en juin, dynamique, a permis une information, des échanges et une expression sur les atouts et les faiblesses de Mens. Début juillet, une balade patrimoniale a eu lieu sur ce qui fait sens dans notre patrimoine. Sans doute en octobre se tiendra, sous forme d'atelier, une réunion publique sur les objectifs de notre nouveau PLU. Les nouvelles règles d'urbanisme et patrimoniales seront travaillées autour de l'hiver prochain, avec en amont une évaluation des règles patrimoniales actuelles menée avec les habitants.



La révision du PLU, conçu en 2013 bien avant le SPR même s'ils ont été votés ensemble en 2017, concerne aussi concrètement l'environnement, l'agriculture, le commerce, l'artisanat, etc ...

AMÉNAGEMENT DU PRÉ COLOMBON : ÊTRE SOBRE EN FONCIER

L'aménagement du Pré Colombon, obligatoirement plus sobre en foncier, vise à n'y construire que ce qui ne peut pas être réalisé au centre bourg : quelques îlots d'habitat groupé participatif et d'habitat léger et quelques petits lots d'habitat inclusif de plain pied. Il s'agit de

maintenir en usage agricole la plus grosse partie du Pré Colombon, sous forme de jardins et de vergers communs pour les habitants du Pré Colombon et du centre bourg, ou de zones en herbe. Il est prévu d'embaucher un bureau d'étude d'aménagement opérationnel en septembre 2025.

L'HABITAT, CE N'EST PAS QUE SE LOGER !

C'est aussi un cadre de vie, des espaces publics conviviaux et des mobilités apaisées (voir article sur les mobilités et le stationnement). **La concertation sur la parcelle de l'ex-silo** en fait un outil complémentaire intéressant pour l'habitat du quartier et de Mens. **La revégétalisation des places et des pieds de façade** est travaillée avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, avec à la clé en septembre un cahier de recommandations paysagères pour les espaces publics. Des aménagements ont démarré place Bérenger, à la demande des habitants. Les places de la mairie et Tanon-Bonnet seront requalifiées en fin de mandat.

CLAUDE DIDIER

Les commissions du domaine de l'urbanisme, de l'aménagement, du logement et des mobilités poursuivent prospection, sensibilisation et propositions.

Venez les renforcer ! La concertation de la révision du PLU et du SPR permet également de s'impliquer sous différentes formes dans cette dynamique sur l'habitat à Mens.

LA PISCINE RESTE OUVERTE EN SEPTEMBRE !

Du 2 au 29 septembre

- ⇒ Mercredi
- ⇒ Samedi
- ⇒ Dimanche

**12h - 18h20
(sortie de bassin à 18h)**



MOBILITÉS, STATIONNEMENT : QUOI DE NEUF ?

Un besoin d'apaisement, le respect de l'intérêt général et non le chacun pour soi président à la réflexion et à la mise en œuvre des projets.

CE QUI A ÉTÉ FAIT EN 2024

- ⇒ la sécurisation des modes de déplacement doux (à pied et à vélo) avec les travaux de la rue des Alpages. Il reste à y réaliser, en septembre et en octobre, des finitions et les espaces verts. Le calendrier est respecté. La mairie remercie encore riverains, usagers, entreprises et maître d'œuvre pour le bon déroulement d'ensemble et la patience.
- ⇒ la sécurisation de cheminements piétonniers avec la signalétique au sol, notamment aux abords de la Maison de santé, du parking provisoire de l'ex silo (qui sera bientôt mis au propre) et (à venir) après le virage du pont de la route de La Mure
- ⇒ l'abri à vélos de la rue Coudée, qui n'a déjà plus qu'une place disponible sur 13, pour un vélo à carriole,
- ⇒ le stationnement parallèle aux façades des maisons place Bérenger,
- ⇒ le renforcement des navettes du marché l'été



CE QUI VA ÊTRE FAIT RAPIDEMENT

- ⇒ l'installation d'une quinzaine d'arceaux à vélos supplémentaires dans les rues de Mens,
- ⇒ la mise en place d'une zone de rencontre et d'une zone piétonne dans le centre historique, nous y reviendrons dans un prochain TUM.
- ⇒ si le subventionnement fonctionne, la réalisation cet automne et au printemps d'œuvres artistiques par les habitants. Posées sur des socles, elles

ont pour but de faire ralentir la circulation principalement en entrées de bourg, en attendant des réalisations pérennes comme dans la rue des Alpages.

LE STATIONNEMENT, À LA RECHERCHE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Actuellement, les places publiques ont essentiellement un rôle de parking, au détriment de la convivialité. La requalification de ces places va diminuer légèrement le nombre d'emplacements au centre bourg. **Il faut donc que tout le monde fasse un effort.**

Les emplacements « bleus » sont vraiment destinés à du stationnement court en journée, notamment pour permettre aux personnes âgées, fatiguées ou blessées, de se garer au plus près des commerces et des administrations. Les riverains ne doivent pas y laisser leurs voitures en journée, les commerçants non plus, en dehors des moments pour déplacer des marchandises. La signalétique vers les parkings périphériques sera améliorée, c'est là qu'on peut se garer sans problème toute la journée. Selon les endroits où on va, les parkings près du gymnase du collège ou de l'ancien court de tennis, celui de l'ancien silo (provisoire) ou celui du Pré Colombon ne sont pas bien loin. L'hiver, on trouve des places libres plus proches du centre bourg. Les jours d'été des marchés, le parking des Sagnes, plus éloigné, ou les places en direction des Terres du ruisseau, bénéficient du passage de la navette.

Nous devons tous faire un effort afin de laisser à ceux qui en ont vraiment besoin les emplacements bleus, prévus pour une durée d'une heure trente, et les emplacements PMR à ceux qui y ont droit. Nous demandons à la gendarmerie de faire de la prévention et, si besoin, de sanctionner ceux qui ne respectent pas le règlement.

CLAUDE DIDIER



PETITES VILLES DE DEMAIN CONTINUE SES PROJETS



ACCOMPAGNER LA RÉHABILITATION DU BÂTI :

Vous êtes propriétaires et voulez effectuer des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation/d'accessibilité ou de réhabilitation de votre logement : SOLIHA accompagne les habitants de la commune de Mens dans ces démarches :
Numéro direct **0 800 11 237**

PROJET DE TIERS LIEU DANS LE BÂTIMENT DE L'ANCIENNE TRÉSORERIE PUBLIQUE :

La commune de Mens travaille en collaboration avec la Communauté de Communes du Trièves à la création d'un Tiers-Lieu multisites. Le cœur de ce projet s'ancrera place de la mairie avec l'installation d'une médiathèque plus vaste, du Point d'Information Touristique et de l'espace de travail partagé. Une salle multi-activités restera à dispo-

sition des associations et d'autres salles leur seront dédiées dans différents points du village afin de conserver les espaces dont notre riche vie associative a besoin.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce projet, la commune et la commission organise un temps d'information à l'a **T'réséau le samedi 5 octobre de 9h à 12h !**

Un appel d'offres a été publié fin août afin de recruter une maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de ces deux bâtiments. Elle devrait être recrutée fin 2024.

Nouvelle commission Tiers-lieu : Une commission a été créée pour réfléchir aux différents aspects de ce projet, qui vous sera présenté le samedi 5 octobre. Les habitant-es qui le souhaitent pourront rejoindre des groupes de travail.

UNE SUGGESTION DE LECTURE PAR LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE

Le cercle du dragon thé
Autrice et illustratrice : K.O'Neill
Éditions : Bliss comics
Âge lecture : 9-12 ans

Le cercle du dragon thé relate la rencontre de la jeune Greta, apprentie forgeronne auprès de sa maman, avec une timide petite créature Minette ; celle-ci vit avec Hesekiel et Erick, propriétaires d'un salon de thé peu ordinaire .

Au fil des saisons, le partage du savoir de l'art du thé avec la présence des petits dragons qui produisent les feuilles du précieux breuvage, crée une belle amitié joyeuse et respectueuse.

Cet apprentissage mènera Greta et Minette à prendre la responsabilité de s'occuper chacune d'un petit dragon-thé, créant un nouveau cercle. Magie du conte de fées sur le partage des savoirs, l'amitié, la solidarité, les différences enrichissantes . Un album qui propose une réflexion sur d'autres discriminations, comme celles du handicap ou de la couleur de la peau.



Chaque mois, la commission propose une lecture jeunesse autour de l'égalité de genre. Un ouvrage à partager pour faire avancer, ensemble, nos représentations du genre.

Cette année scolaire, la commission proposera des livres plutôt destinés aux adolescents.

Prochaine réunion de la commission le lundi 16 septembre à 18h en mairie.

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS : UNE SITUATION SAINE

En juin 2024, les services de la DDFIP de l'Isère ont présenté à la commission des finances une analyse financière des comptes de la commune, pour le budget principal, sur les cinq derniers exercices (2019 à 2023).

UNE SITUATION FINANCIÈRE SATISFAISANTE

Cette analyse révèle une situation financière satisfaisante au 31/12/2023 malgré une baisse de la capacité d'autofinancement (CAF) et du fonds de roulement (réserves de la commune) sur la période étudiée. Celui-ci permettait fin 2023 de couvrir 10 mois de dépenses de fonctionnement courantes. Ce niveau de réserve est confortable, la base minimum préconisée étant de 3 mois de couverture des charges.

Toujours fin 2023, l'encours total de la dette est de 416 € par habitant de Mens. Pour comparaison, la moyenne départementale des communes de 500 à 1999 habitants est de 632 €/habitant.

Le remboursement en capital de cette dette est de 46 € par habitant par an.

Une capacité d'investissement qui reste forte
Malgré la baisse évoquée, la CAF de 2023 est de 132 € par habitant, ce qui permet de rembourser les emprunts et de participer au financement de 33 % des investissements de l'exercice. Ceux-ci sont par ailleurs financés par les subventions perçues et la récupération d'une partie de la TVA.

Depuis le début du mandat, nous avons soldé un prêt court à terme et aucun nouvel emprunt n'avait été contracté sur le budget général au 31/12/2023. Un emprunt a été réalisé sur le budget annexe « hébergement, accueil touristique » mais le remboursement de celui-ci sera financé par les loyers payés pour le camping et l'auberge qui comprennent désormais une part variable basée sur le chiffre d'affaire en plus des loyers fixes.

Pour financer les investissements engagés depuis le début du mandat (achat des bâtiments d'un Lieu sur terre, achat de la Trésorerie, achat du terrain

du silo, achat de 2 véhicules électriques, investissement pour la sobriété de l'éclairage public, travaux sur différentes voiries et important chantier sur la rue des Alpagnes...), nous avons fait le choix d'utiliser les réserves financières de la commune. Rappelons que le rôle des collectivités n'est pas d'avoir des réserves importantes, mais d'utiliser les excédents financiers pour améliorer le bien-être des habitants.

La conclusion du rapport est que la commune a une situation financière saine avec les voyants au vert (baisse de la dette, réserves et trésorerie supérieures à la moyenne départementale des communes de même taille).

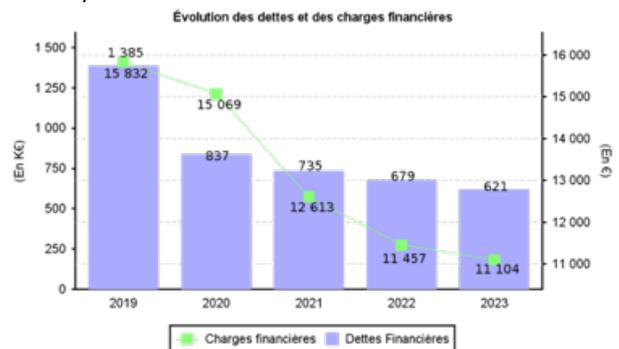
Les travaux importants en 2024 sur la rue des Alpagnes ont nécessité un nouvel emprunt sur le budget de l'eau. D'un montant de 400 000€ sur 20 ans, le remboursement annuel sera inférieur à un emprunt contracté sur la station d'épuration il y a 15 ans et qui vient de se terminer.

DOMINIQUE GAVILLON

⇒ La dette financière a diminué de façon significative depuis 2019

Fin 2023 : le capital restant à rembourser est de 621225,93 €

⇒ La charge financière représente les intérêts payés chaque année ; en 2023, elle s'est montée à 11104,35€.



STOP AUX INCIVILITÉS !

Cet été, dans notre village, les incivilités se sont multipliées et sous différentes formes :

- ⇒ Déchets sur la voie publique même à proximité de poubelles
- ⇒ Feux de poubelles semi enterrées
- ⇒ Affichages et tags très nombreux
- ⇒ Vols dans les jardinières communales, vol avec effraction à la piscine
- ⇒ Vitesse excessive
- ⇒ Stationnements inappropriés et gênants mettant en danger les piétons
- ⇒ Y compris l'occupation des places réservées au PMR.

⇒ Nuisances sonores, échappements libres, etc...

⇒ Détériorations de panneaux...

Nous sommes consternés par tous ces faits qui engendrent un agacement bien compréhensible chez nos concitoyens. La gendarmerie (tél : 17) reste votre interlocuteur dans ces situations.

Ayez conscience que cela entraîne un surcoût sur le budget communal et que le temps passé par les services techniques sur les remises en état se fait au détriment de ses autres missions et notamment l'entretien normal de l'espace public.

LES ÉLUS.



INAUGURATION DU BOIS DES SIMON-E

Mercredi 18 septembre

Le bois des Simon-e, situé dans la forêt communale entre Menglas et les Entresseaux est un lieu dédié aux enfants, aux adolescents et aux adultes (aux humains donc, et aux autres vivants), dédié à la reconnexion à la nature, à l'éducation des enfants au contact de la nature, à la restauration du lien entre culture et nature et à la santé par la nature. Rien que ça !

Inauguration du bois des Simon-e : RDV à 10h00 à l'arrêt des cars de **Menglas** pour cheminer ensemble, pique-nique tiré du sac et découverte du lieu...par le jeu !



Ateliers toute l'année au Bois des Simon-e, à partir de septembre:

Petits Farfadets (0-5 ans accompagnés):
Éveil à la Nature, les joies de la cuisine de boue, de l'exploration et des découvertes
⇒ 1 mardi / mois

Enfants des Bois (6-12 ans): Pédagogie par la nature, Faire, être et devenir en nature
⇒ 2 mercredis / mois

Tribu des bois (12-17 ans): en mode KOH LANTA, apprendre à se connaître, repousser ses limites, travail sur bois vert et utilisation d'outils
⇒ 1 mercredi / mois

Famille des bois (0-103 ans et+): VIE DES BOIS, laissons-nous bercer par l'élan créatif, l'exploration et le partage en nature
⇒ 1 dimanche / 2 mois

INFOS&INSCRIPTIONS :

Association : *en Nature Simon-e*
asso.ennaturesimone@gmail.com
06 99 72 71 81

Mairie de Mens - La T'résseau



La route des rêves
Pierre Bodart

Exposition Photographies
2 Septembre - 31 Décembre

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

À LA T'RÉSEAU à partir du 2 septembre

Je pratique la photographie avec passion depuis plus de 40 ans.

La nature et sa formidable diversité sont ma principale source d'inspiration.

Ma **route des rêves** nous invite à traverser des paysages où les lumières de la nuit ouvrent la porte à tous les imaginaires. Elle nous emmène ensuite vers des lieux enneigés et glacés où les lueurs des lents crépuscules et le graphisme ont guidé mon regard. Ces photos ont fait l'objet d'une exposition commune avec un sculpteur animalier.

Bon voyage.

PIERRE BODART

« IL SE PASSE QUELQUE CHOSE DE BIZARRE AVEC LES RÊVES »

SAMEDI 14 SEPTEMBRE À 18H

À L' AUDITORIUM DU COLLÈGE DE MENS

D'après des témoignages d'anciens enfants de la Maison d'Izieu.

Dans le cadre du projet Trièves 1939-1945 « Vivre, s'opposer, espérer », avec l'association Hôtel Europa-Golem théâtre et le Musée du Trièves

Pendant la Seconde Guerre mondiale, plus de cent enfants, originaires de différents pays d'Europe, ont été accueillis à la Maison d'Izieu, qui a recueilli leurs témoignages, et ouvert ses archives à la compagnie Golem Théâtre.

Alfred, Alexandre, Paul, Samuel et Hélène ont gardé en mémoire leur parcours et celui de leurs familles. Les anecdotes sont nombreuses, souvent cocasses et drôles. Ce sont des histoires d'enfants qui commencent avant que le conflit ne les jette sur les routes ou dans des camps, puis dans des maisons d'enfants dont Izieu représente une étape. Dès les premières lectures, nous nous sommes surpris à éclater de rire. Même dans les situations les plus tragiques, il y a encore de la place pour l'humour, pour la Vie...



Ouverte par Sabine et Miron Zlatin, la Maison d'Izieu, dans l'Ain, accueillit de mai 1943 à avril 1944 plus de cent enfants juifs pour les soustraire aux persécutions antisémites. Au matin du 6 avril 1944, les 44 enfants et 7 éducateurs qui s'y trouvaient furent raflés sur ordre de Klaus Barbie, responsable de la Gestapo de Lyon, et déportés.

PAF : 8 et 12 € (à partir de 10 ans).

Informations/réservations :

contact@hoteleuropa.fr / 06 89 20 86 17

BIENVENUE À NOS TOUT-PETITS !

En 2023, 14 naissances ont été enregistrées dans notre village et, de janvier à juillet 2024, nous en comptons déjà 9 !

La commune a le plaisir d'offrir un cadeau à tous ces nouveaux-nés.

Un courrier est envoyé à toutes les familles afin qu'elles viennent chercher leur cadeau en mairie.

La commune a choisi de faire travailler des commerçants et artisans locaux.

DANIELLE MONTAGNON ET FLORENCE LORENZI
POUR LA COMMISSION VIE QUOTIDIENNE.



OCTOBRE ROSE

Pensez déjà à réserver la matinée du **12 octobre** à partir de 10 h.

Pour la 3^e année consécutive, une marche sera organisée par la Commission Vie quotidienne afin de recueillir des fonds destinés à lutter contre les cancers féminins en partenariat avec l'association Rose Altitude.



FÊTE DU VÉLO

Dimanche 6 octobre :

En famille ou entre ami·es, venez faire la fête à la bicyclette !

Stands parade et grande balade à vélo pour petit·es et grand·es cyclistes !

La joyeuse équipe d'organisation recherche du soutien :
prenez contact via le secrétariat de mairie !

LA COMMISSION MUNICIPALE MOBILITÉS DE MENS



NE MANQUEZ PAS LA FOIRE D'OCTOBRE, AVEC LA FÊTE DE LA LAINE!

samedi 05 octobre

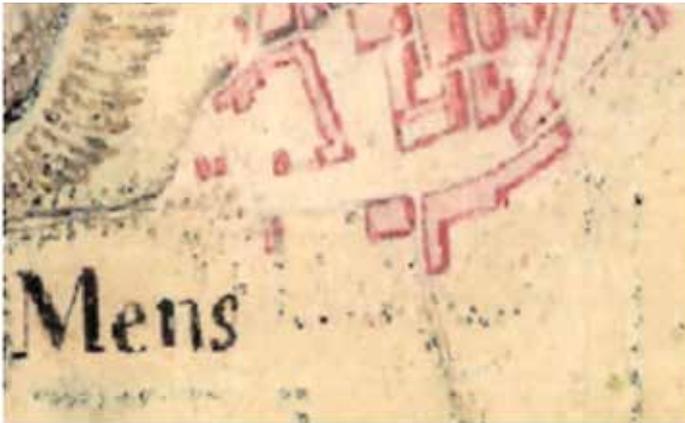
Outre les exposants classiques, la foire, appelée également la foire des agnelles, proposera un marché de la laine place Paul Brachet, plusieurs animations sur les stands, démonstration de filage, des ateliers pour enfants, et d'autres activités encore...



L'AUBERGE DE MENS

La question de l'ancienneté de ce grand bâtiment est souvent posée. Voici quelques éléments de son histoire.

Le bâtiment n'existe pas sur les deux plans d'avant la Révolution, où est dessiné un jardin, entouré d'un mur. *Était-ce là le « cloître de St-Martin » cité dans un acte de donation du 3 avril 1270 ?*



Plan 1 : Plan Bourcet & d'Arçon vers 1750



Plan 2 : Plan de 1776 (en mairie)

En 1835 il apparaît bel et bien sur le cadastre Napoléon, et appartient à la veuve et aux héritiers du notaire Joseph Ferdinand Accarias. La grange (parcelle 380) est notée « avec une cave ».



Plan 3 : Cadastre « napoléon » 1835

Dix ans après, la famille Accarias est allée s'installer au collet de Vulson, maintenant renommé « col Accarias ».

La matrice cadastrale nous indique les changements de propriétaire ultérieurs :

- Ferrier Adrien notaire, en 1846
- Perret Eugène notaire, en 1854

Le bâtiment restera dans cette famille presque un siècle. Après le décès du dernier notaire Perret, le bâtiment est loué (en partie) au Docteur Jean Bonniot, installé à Mens de 1934 à 1964.

Après la guerre, le 25 novembre 1945, le conseil municipal décide d'acheter « l'immeuble Perret » pour y installer les services municipaux, et des bains-douches. L'achat se concrétisera après une enquête publique, puis une mise aux enchères en avril 1951. Deux oppositions au projet n'ont pas été prises en compte par le commissaire enquêteur : le Dr Bonniot, pour raison personnelle, et Émile Courtial invoquant l'état désastreux des finances communales.



Le prix, amiable à 880 000F au départ, est finalement adjugé à 2 505 000F, financé par un emprunt à 6% d'intérêt. Il est alors prévu de *construire dans le jardin un immeuble pour les services publics. Ceci ne se fera pas.*

Au fil du temps, il y aura la perception, un cours complémentaire, un WC public, etc.. mais pas les *bains-douches* initialement envisagés.

Dans les années 1990, il y aura aussi un projet d'hôtel « éclaté » (architecte Perrine Goguel) qui n'aura pas de suite.

C'est alors qu'est décidée la transformation en hôtel avec la construction de la salle de restaurant, et la suppression du haut mur pour ouvrir le jardin au public... (architecte Jean-Jo Verdet)

Une autre histoire commence alors.

SOURCES

AM Mens état civil + délibérations du conseil
ADI 4867 W188 Mens matrice cadastrale 1835
Regeste Dauphinois n°10828
AMT copie du plan Bourcet & d'Arçon / TUM n°99



QUELLE FOIRE ! 2024

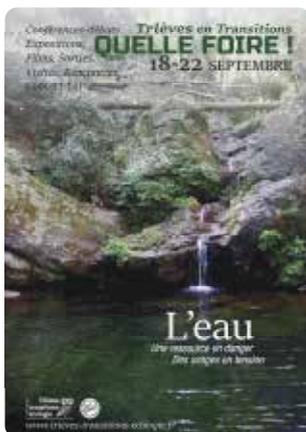
Du mercredi 18 au dimanche 22 septembre



L'EAU, INÉPUISABLE ?

Saurons-nous adapter notre ressource à nos besoins, partager l'eau équitablement et préserver la biodiversité ? Et quel sera le prix de l'eau sur nos factures en 2026 ?

C'est pour étudier ces questions que Trièves Transitions Ecologie fait son événement Quelle Foire ! 2024 sur le thème de L'EAU. Nous sommes tous usagers, tous consommateurs, tous concernés par l'eau, et nous pouvons tous être acteurs pour trouver les moyens de la préserver...



LES TEMPS FORTS

⇒ [mercredi 18

SINARD • salle polyvalente. L'eau : Quel type de gestion ? Privée ou publique ? 17H Film et débat : Main basse sur l'eau..., avec Oxfam. 18H30 Conférence-débat : le contrôle de la gestion des services publics de l'eau avec Raymond Avrillier. 19H30 Conférence-débat : Le Parlement de la rivière Isère, avec France Nature Environnement. **Quand la résilience de l'agriculture au climat est mise K.O... ?** 21H Film et débat : La Théorie du Boxeur de N.Coste

⇒ [jeudi 19

MENS • Les Sagnes. Le partage de la ressource en eau, un enjeu majeur pour le Trièves. 20H Conférences-débats : quel partage entre agriculture, eau potable, tourisme, environnement, etc...? Avec la CLE, le Symbhi, SITADEL. Zoom sur les barrages hydroélectriques, avec M.N. Battistel et EDF.

⇒ [vendredi 20

MENS • Les Sagnes. Le Rhône du Léman à la Méditerranée, entre plans d'aménagement et plans de restauration... 17h00 Films et débats : À l'ombre des glaciers alpins. Le Rhône : entre barrages hydroélectriques, endiguements et biodiversité. La Réserve Naturelle de la Platière. 21H Conférence-débat : Regards croisés sur le Rhône entre géographes et Kogis de Colombie, avec Eric Julien.

⇒ [Samedi 21

MENS • Espace Culturel. 10H-11H30 Conférence-débat : 2026, transfert de la compétence Eau/Assainissement à la CCT : où en est-on ? Avec J. Fauconnier, président de la CCT et C. Drure, vice-président Eau/Assainissement.

TRÉMINIS • 12H30-15H30 Marche vers les sources de l'Ébron. Protection des terrains de montagne et sécurisation sur l'Ébron avec le RTM et le Symbhi. 15H45-17H45 Balade le long du Goirand pour familles ou curieux des rivières. Soirée : concert et bal.

⇒ [Dimanche 22

CORNILLON • La Maison-Ateliers. 10H Restitution artistique de l'enquête « Les chemins de l'eau entre Drac, Vanne et Ébron ». 11H-12H30 Rencontre avec un représentant des Muisca de Colombie.

MAIS AUSSI :

Des visites en lien avec l'eau : lagunage de Sinard, Pep's Trièves, Terre Vivante, une maison à Avers, résurgences des Gillardes (géologie-hydrologie, rituel des Amérindiens Muisca), la ferme Tournesol.

Des ateliers : sourcier, observer la nature à l'étang de Mens, atelier d'écriture sur les Amérindiens et de **nombreuses expositions.**

Voir programme détaillé sur : www.trieves-transitions-ecologie.fr



DES HOMMAGES AU VIVANT

Du 14 au 22 septembre

L'association Mandalam Trièves avec le soutien de la Mairie de Mens et de Quelle Foire!, organise la venue d'un représentant du peuple indigène Muisca de Colombie.

C'est la deuxième année consécutive qu'ils viennent nous rencontrer sur notre territoire.

Cette année, seul Buntkua a pu se déplacer pour cette marche européenne où il se fait l'émissaire de son peuple pendant 3 mois. Il finira ce chemin de transmission de la parole des anciens de son peuple, dans le Trièves. Nous avons concocté un programme haut en couleur avec



des sorties nature, des conférences, des hommages au vivant, une retraite, des discussions publiques pour celles et ceux qui seraient enthousiastes à le rencontrer.

Voici donc un pont entre les cultures qui présage de riches échanges sur le vivant, l'eau, le rapport à la terre et une transmission des messages des anciens de là bas!

Vous êtes les bienvenu-e-s pour profiter de ce trésor! De tout coeur!

MARYEM POUR MANDALAM TRIÈVES
06 89 51 38 93

CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

En partenariat avec la mission locale et l'EHPAD intercommunal l'Obiou de Mens.

C'est ce 6 août 2024 que Quentin DI BENEDETTO a signé un contrat de travail à l'EHPAD Intercommunal l'Obiou avec le soutien de la mission locale Alpes Sud Isère représentée par madame Laurence CHARLES, conseillère emploi formation.

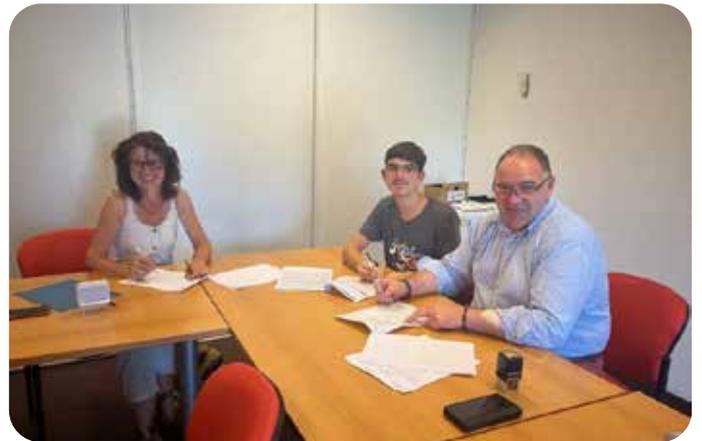
À l'issue de la classe de troisième, Quentin a choisi de quitter le système scolaire. Il s'est inscrit à la Mission Locale et a pu réaliser un stage de mise en situation professionnelle. La convention de stage tripartite qu'il a signé avec la mission locale et l'EHPAD l'Obiou lui a permis de découvrir la plupart des métiers exercés au sein de l'EHPAD. Il a ainsi durant deux périodes de quinze jours pu accompagner au quotidien et successivement l'animatrice, une hôtelière, un agent de ménage, le technicien de maintenance et une aide-soignante.

Fort de cette expérience Quentin a confirmé son intérêt pour les métiers du médico-social et a su démontrer des qualités prometteuses pour un futur professionnel.

Ce contrat bénéficie du dispositif d'aide de l'Etat dans le cadre du contrat unique d'insertion porté par la Mission locale et qui alloue sous condition une participation financière à l'établissement.

Quentin signe un contrat à temps plein au service logistique de l'EHPAD. Au cours de cette nouvelle expérience, il pourra bénéficier de formations courtes et développer des compétences qui lui permettront d'accéder plus tard à des formations soignantes selon son inspiration. Il sera suivi parallèlement par les équipes de la mission locale afin qu'il construise son projet professionnel.

SYLVAIN BUKOVEC
DIRECTEUR EHPADs DE MENS ET DE CORPS



COMPOSTAGE AU CENTRE BOURG : QUELLES SOLUTIONS POUR UN PROJET RÉUSSI ?

LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 À 18H00
À L'ESPACE CULTUREL, SALLE CHÂTEL



La communauté de communes du Trièves en partenariat avec la mairie de Mens vous propose **une réunion publique d'information** à destination des habitants sur l'installation d'un nouveau site de compostage au centre bourg, place Tannon Bonnet.

OFFRE D'EMPLOI ASSISTANT·E MÉDICAL·E

Médecins exerçant au sein de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Mens, nous recrutons un·e assistant·e médical·e afin de faciliter la prise en charge globale des patient·es, l'accès aux soins et notre travail au quotidien.

La Maison de santé du Pays Mensois est composée de nombreux·es professionnel·les de santé (infirmières, kinésithérapeutes, orthophonistes, psychomotriciennes, ergothérapeutes, psychologue, diététicienne et médecins), dans des locaux récents et un territoire de montagne très dynamique, assurant un cadre de vie très agréable sur bien des aspects.

Missions d'accueil des patient·es, de tenue des dossiers médicaux et d'organisation des soins. Fiche de poste transmise sur demande : (assitantmedical@netcourrier.com).

Contrat de travail de 35h/semaine, 6 semaines de congés payés, salaire selon compétences et expériences (convention nationale des cabinets médicaux). Fin de dépôt des candidatures au 15 septembre. Prise de poste souhaitée au 1^{er} octobre.

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 14 SEPTEMBRE DE 9 H À 12H
Place Paul Brachet

Pour découvrir les initiatives associatives près de chez vous et vous inscrire aux activités.

Vernissage de l'exposition «C'est pour ça que je suis bénévole», mise en lumière des habitant.es du Trièves et de leur engagement pour la richesse du lien social entre tous.



BOMBYX
 Usine de Mens

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE
 21 et 22 septembre
2024

 à partir de 14h le samedi
Portes ouvertes et visite de Bombyx

Exposition et installation artistique [La Graffeuse]

 en continu pendant 24h
 à partir de 17h le samedi
Marathon littéraire, culinaire et radiophonique participatif "L'Art de la Joie" de G. Sapienza [Cycliq]

« **JE CONSTRUIS MON FOUR SOLAIRE** »

DU VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6 OCTOBRE À BOMBYX

L'atelier « Le soleil pour cuisiner » organise son dernier stage de la saison. A l'issue des 3 jours de stage, vous repartirez avec votre four fonctionnel et des astuces de cuisson pour savoir l'utiliser facilement. Au programme : plier la plaque métal, scier le cadre, découper le contreplaqué, assembler la boîte, placer l'isolant naturel, poser la fenêtre et le réflecteur.



Accessible aux débutant.es et aux confirmé.es en bricolage.

Tarif : 380 euros + adhésion prix libre. Si besoin, possibilité de réduire le prix avec un troc en temps. Le tarif comprend les matériaux, la quincaillerie, les outils, et l'accompagnement du formateur. Info et inscription jusqu'au 22 septembre, par mail : solaire@trieves-transtions-ecologie.fr + d'infos : www.trieves-transitions-ecologie.fr



Mixages
 ESPACE DE VIE SOCIALE

MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HERANS - PRÉBOIS - LAVARS CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - NONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

Mixages septembre 24

<p>LUNDI 2 SEPTEMBRE DE 10H À 14H LE REPAS D'ISABELLE VENEZ CUISINER AVEC EUX À MIXAGES DÈS 10H OU JUSTE POUR LE DÉJEUNER. INITIATIVE PORTÉE PAR DES HABITANTES ET DES HABITANTS.</p>	<p>DU 2 AU 30 SEPTEMBRE EXPOSITION PHOTOS DE NADINE BARBANÇON "A DOMICILE" UN REGARD SUR LES MISSIONS DES AIDES À DOMICILE ET AUXILIAIRES DE VIE DE L'ADMR DES 8 COMMUNES DU SECTEUR DE CLELLES. PROPOSÉ PAR L'ASSOCIATION TANGIBLES ET L'ADMR DE CLELLES. À MIXAGES DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H.</p>	<p>SAMEDI 14 SEPTEMBRE À MENS, PLACE PAUL BRACHET, DE 9H À 12H FORUM DES ASSOCIATIONS POUR DÉCOUVRIR LES INITIATIVES ASSOCIATIVES PRÈS DE CHEZ VOUS ET VOUS INSCRIRE AUX ACTIVITÉS.</p> <p>DIMANCHE 15 SEPTEMBRE À CLELLES, PARKING DERRIÈRE LA MAIRIE, DE 8H30 À 12H FORUM DES ASSOCIATIONS VENEZ NOUS RENCONTRER ET DÉCOUVRIR LES PROPOSITIONS DE VOTRE ESPACE DE VIE SOCIALE MIXAGES !</p>	<p>SAMEDI 14 SEPTEMBRE À MENS, PLACE PAUL BRACHET, DE 9H À 12H EXPOSITION DE PHOTOS ET TÉMOIGNAGES "C'EST POUR ÇA QUE JE SUIS BÉNÉVOLE" PENDANT LE FORUM DES ASSOCIATIONS DE MENS, L'ESPACE DE VIE SOCIALE MIXAGES PRÉSENTE UNE EXPOSITION DE PHOTOS (D'ISABELLE GUERIN) ET DES TÉMOIGNAGES D'HABITANTS ET HABITANTS DU TRIÈVES. CETTE EXPOSITION MET EN LUMIÈRE LEUR ENGAGEMENT QUOTIDIEN POUR LA RICHESSE DU LIEN SOCIAL ENTRE TOUTES ET TOUS.</p>
--	--	---	--

Organisé par *Prochaine Sortie*
et *l'Écran Vagabond*
du Trièves

Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit
(enfant et abonnement) : 3,50€
Abonnement : 7€

prochainesortie.mens@gmail.com
06 23 77 25 18



Temps d'Parents

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

PROGRAMME SEPTEMBRE

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux. (Ateliers parents-enfants)

⇒ MERCREDI 4 **Apéro sirop, fabrication de brochettes de fruits** animé par des parents bénévoles, à Mixages

⇒ MERCREDI 11 **Atelier laine feutrée** avec **Soline Escuyer**, à Mixages (sur inscription)

⇒ MERCREDI 18 **temps de jeux et d'échanges** à Mixages

⇒ MERCREDI 25 **Atelier cuisine** animé par des parents bénévoles, à Mixages

Contact : tdparents@laposte.net
ou 07 56 13 64 34

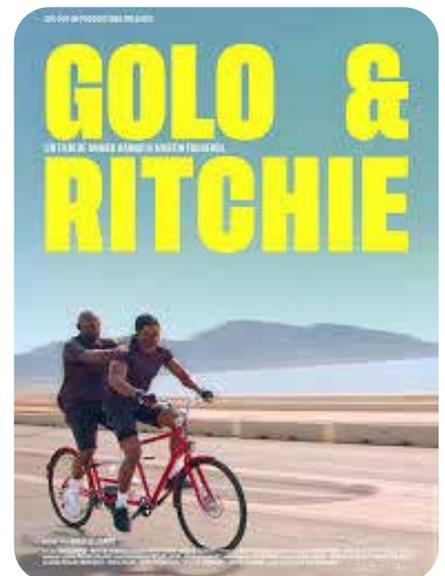
CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE ENTRÉE PAR LE PARC DU CROCODILE

Dimanche 8 septembre : « Pourquoi tu souris ? » 1h35

Comédie de Christine Paillard, Chad Chenouga,
avec Emmanuelle Devos, Raphaël Quenard

Wisi est en galère. Il débarque à Bordeaux dans l'espoir de trouver un boulot et croise la route de Marina, une humanitaire au grand cœur. Pour se faire héberger chez elle, il prétend être un sans-papier.

Un soir, il rencontre Jérôme, lui-même à la rue après le décès de sa mère. Malgré ses propos racistes et son étrange phobie de l'effort, Wisi accepte de le cacher pour une nuit chez Marina. Mais flairant le bon plan, Jérôme est bien décidé à s'incruster. Surtout depuis qu'il a découvert la combine de Wisi pour amadouer Marina...



Dimanche 22 septembre : « Golo et Ritchie » 1h14

Comédie de Martin Fougerol, Ahmed Hamidi,
avec Golo et Ritchie

Golo et Ritchie ont grandi dans le même quartier, celui de la Grande Borne à Grigny. Leur amitié est unique : Ritchie est atteint d'un trouble du spectre de l'autisme mais pour Golo, cela ne fait aucune différence. Alors quand Ritchie est renvoyé de son centre éducatif, Golo lui lance un défi : quitter le quotidien de la cité pour traverser la France à vélo. Une aventure humaine sensible pour ces deux amis hors du commun.

Séance suivante le dimanche 6 octobre

Pour tout renseignement, consultez
www.ecranvagabond.com

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

Ce numéro du TUM, qui va paraître en septembre, nous donne l'occasion de revenir sur la saison estivale.

Après un printemps particulièrement pluvieux, les épisodes caniculaires qui se sont abattus sur l'ensemble de la France, ainsi que sur notre territoire prouvent que le dérèglement climatique est en marche. Face à ce constat, nous devons, tous et toutes, individuellement, collectivement, à l'échelle de la commune, comme à l'échelle de l'intercommunalité, nous interroger pour que la santé et bien-être de la population ne soit pas impactée par ces phénomènes de plus en plus fréquents.

Cet été a été marqué par la disparition de plusieurs membres de notre commune et nous tenons à présenter toutes nos condoléances à leurs familles.

Cet été aussi, les manifestations culturelles et sportives ont été nombreuses. Elles ont attiré un large public, dont de nombreux touristes. Cette richesse de l'offre associative est le résultat du dynamisme des nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et toute leur énergie. Ces événements sont importants pour l'attractivité du territoire. Nous remercions chaleureusement tous ces bénévoles qui rendent notre commune conviviale et attractive.

Ce numéro du TUM nous donne aussi l'occasion de revenir sur le conseil municipal de fin juin 2024 et de vous faire part de nos positions.

Premier point : délibération prise sur l'adhésion au Parc du Vercors, Mens devient ville-porte du parc.

Nous avons validé cette délibération. Nous rappelons que cette démarche a été engagée par l'équipe précédente sous le mandat de Bernard Coquet. Il s'est agi d'un travail pluriannuel qui comportait une révision de la charte de parc du Vercors, notamment pour prévoir l'inclusion de plusieurs nouvelles villes-porte. La nomination de Mens, aujourd'hui, en tant que ville-porte du parc du Vercors nous donne plus de poids décisionnel dans ce partenariat. Dans l'intervalle, plusieurs actions avaient été engagées avec des retombées très positives pour l'économie de notre territoire. On citera la participation de la communauté de communes à « Inspiration Vercors » dans le domaine du tourisme et le portage du programme leader

Deuxième point : demande de débat sur le Tiers Lieu, temps de travail du poste animation Tiers Lieu.

Après la mise en œuvre de l'espace de co-working dans les locaux de l'ancienne trésorerie, au vu des informations dont nous disposons, il nous semble que le projet de tiers lieu se poursuit dans le cadre initialement prévu. Donc, selon notre analyse, rien ne justifie le besoin d'augmentation du temps de travail sur ce poste. C'est pourquoi nous avons voté contre cette délibération et nous avons demandé qu'un débat soit tenu lors d'un prochain conseil municipal sur le projet final du tiers lieu afin que nous puissions nous positionner avec l'ensemble des éléments du projet. Cette demande a reçu un avis favorable, nous sommes dans l'attente d'une information.

Troisième point : Approbation du Schéma directeur d'assainissement,

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises afin que les travaux d'assainissement soient une priorité pour la commune pour préserver l'environnement, et notamment que soient traitées les zones où le réseau communal d'eaux usées se déverse encore directement dans les ruisseaux et où les habitants de ces zones paient la taxe d'assainissement sans que le service soit opérationnel. Nous avons validé le schéma d'assainissement en demandant que ces travaux soient budgétés pour 2025 avant l'intégration possible de la compétence eau et assainissement à la communauté de communes. Nous rappelons également que la commune met en œuvre les augmentations de prix de l'eau potable et de l'assainissement, préconisées au niveau intercommunal pour le financement de ces travaux et la convergence des prix et des services apportés sur l'ensemble du territoire.

La date de parution de ce TUM coïncide avec la fin des vacances, la reprise des élus et bien sûr avec la rentrée des classes.



Que cette année scolaire soit pleine de réussites et de découvertes à tous nos enfants ! L'école est le lieu où l'on apprend à vivre ensemble, à respecter les autres et acquérir les valeurs de la République : **laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination.**

Excellente rentrée à tous !

RABOT COPEAU : DU BOIS ET DES IDÉES

En septembre 2022 j'ai aperçu une affiche pour un stage intitulé « Retape ton Meuble » proposé par Rabot Copeau, l'un des nombreux ateliers nichés dans Bombyx – l'ancienne usine de soie à la sortie du village.

Je ne savais pas vraiment à quoi m'attendre, mais j'ai découvert un atelier en pleine effervescence et parfaitement accessible, animé par une personne passionnée par le partage de son savoir-faire. En deux jours, j'ai donné une nouvelle vie à une commode destinée à la déchetterie et j'ai beaucoup appris. Avec l'aide de Bernard, j'ai remplacé le fond, fabriqué des étagères, et, ce qui m'a le plus impressionnée, réparé une fissure sur le dessus de l'objet. Pour cela, il a fallu découper autour de la fissure, insérer une pièce de bois parfaitement ajustée, puis la façonner pour qu'elle s'intègre aux bords biseautés existants.

À la fin du stage, j'étais loin d'être autonome dans l'atelier, mais à ma grande surprise, je me sentais à l'aise avec des machines qui me faisaient peur quelques jours plus tôt. Une semaine plus tard, je suis retournée à l'atelier avec des idées pour une table de rangement multifonction. Personne ne m'a dit que c'était trop ambitieux ; au contraire, on m'a expliqué comment m'y prendre, et nous avons commencé à raboter, dégauchir, couper et assembler des planches de noyer récupérées pour le projet.

Aujourd'hui, j'écris ces lignes depuis mon salon, assise à un magnifique bureau que j'ai conçu et fabriqué moi-même, avec derrière moi



une bibliothèque que j'ai également réalisée. Ce sont des designs très simples, mais ils sont exactement à mon goût et je les adore ; ils ont complètement transformé l'atmosphère de ma maison et m'ont donné la confiance en ma capacité à réaliser des projets, à transformer une idée en réalité.

Je suis fier de moi, mais cela n'aurait pas été possible sans les membres de l'atelier, toujours prêts à donner le bon conseil au bon moment et heureux de le faire.

CASEY LEIGH

Dates et infos : Tour à Bois : 25, 26 octobre
(30€/jour + adhésion prix libre)

Machines d'Atelier : 18, 19, 20 novembre (90€ + adhésion prix libre)

Fais ton cadeau de Noël (30€/jour + adhésion prix libre) : 9, 10 décembre.
stagecopo@emailasso.net ou permanence tous les mardis de 14h à 17h.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

LE TANGO INVITÉ DE L'EHPAD

Un après-midi de juin, ce sont des élèves et leurs professeurs, Marie-Pauline et Pierre, qui ont dansé le tango sous les regards enchantés et attentifs des résidents de l'Ehpad. La salle de restaurant aménagée en piste de danse faisait salle comble !

Un moment de détente et pour toutes et tous le temps de partager un goûter ensemble. Les danseurs et danseuses sont partis sous des applaudissements reconnaissants.

Cette animation a été organisée dans le cadre du contrat de réciprocité de l'association de Tango avec Mixages.

Contact : Tangodudragon@gmail.com



Décès :

M. GALLAND Alain décédé le 26 juin 2024
 M. GAUTHIER André décédé le 1er juillet 2024
 M^{me} GERIN Véronique veuve FAURE décédée le 18 juillet 2024
 M^{me} VANDROUX Martine veuve ROYER décédée le 29 juillet 2024
 M^{me} ARTHAUD Paulette veuve ROSELLO décédée le 31 juillet 2024
 M. CHARLES Camille décédé le 6 aout 2024
 M^{me} BALLOR Noëlle veuve FORNONI décédée le 8 aout 2024
 M^{me} VARAMBIER Ghislaine veuve JALLIFFIER décédée le 22 aout 2024
L'équipe municipale adresse ses condoléances aux familles

Mariage :

Guillaume CHABOT et Kamila APPADOO le 17 aout 2024

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 10/09 à 18h30

UN TEMPS D'ÉCHANGE
avec les habitant-e-s
à chaque conseil municipal

Anna Laheurte, ergothérapeute !

Installée depuis le mois de mai dans la Maison de Santé à Mens, Anna exerce une profession paramédicale parfois peu connue : ergothérapeute. L'ergothérapie, c'est la thérapie par l'activité pour faciliter le quotidien. « *L'objectif est d'accompagner vers l'autonomie (capacité de décider par soi-même et de planifier, de s'organiser), et l'indépendance (capacité physique à faire).* »

Les domaines d'action sont nombreux : santé mentale, rééducation fonctionnelle (par exemple suite à un accident), troubles des apprentissages chez l'enfant et l'adolescent, gériatrie. « *Notre travail est basé sur le lien personne / activité / environnement. Il peut être centré sur la personne : rééducation du geste ; sur l'activité : adaptée pour pouvoir être réalisée par la personne ; ou encore sur l'environnement : adaptation du domicile, du lieu de travail.* »

Avant de devenir ergothérapeute, Anna a eu un parcours riche et varié dans le domaine du soin et de l'accompagnement des personnes : auxiliaire de vie scolaire (AVS), animatrice en centre de rééducation ou pour des séjours avec des personnes en situation de handicap, aide à domicile, travail à la crèche de Mens...

C'est à l'occasion d'un bilan de compétences que l'idée de l'ergothérapie émerge. « *J'aime cette imbrication entre le scientifique, le relationnel et la créativité* ».

Après 3 années de formation à Marseille, son Diplôme d'Etat en poche, Anna travaille pendant 6 ans en santé mentale, auprès de jeunes de 15 à 25 ans. « *Ce qui est central c'est la notion de projet, de remettre en mouvement sur le plan psychique, de refaire du lien avec les autres en s'appuyant sur le travail de la matière et sur ce qui fait sens pour la personne.* »

Maintenant en libéral, elle est amenée à voir principalement des enfants avec des troubles des apprentissages, par exemple dans l'écriture. « *Nous pouvons agir sur le geste de l'écriture, sur la posture, le matériel utilisé. Il ne faut pas penser que les capacités sont figées ! Et lorsque la rééducation ne suffit pas, nous pouvons envisager des moyens de compensation, comme l'utilisation de l'outil informatique.* »

Le travail se fait uniquement sur prescription médicale. Il n'est pour le moment pas remboursé par la Sécurité Sociale, mais certaines mutuelles ou dispositifs de soins le prennent en charge. « *Travailler en équipe pluriprofessionnelle fait sens pour moi, nous échangeons autour des patients, coordonnons nos soins, faisons le lien avec les établissements scolaires, dans un objectif commun : accompagner les personnes pour qu'elles aillent mieux dans leur quotidien.* »

Pour la contacter : annalaheurte@gmail.com, 06 49 61 76 53



GENTIANE VERNAY

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM D'OCTOBRE : 12/09/24. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr